



ACCEPTONS la nature en ville

En 9 ans, l'utilisation des pesticides a été diminuée de 85% pour l'entretien des espaces publics à Chambéry.

L'objectif zéro pesticide, accepter la flore spontanée, c'est l'affaire de tous et c'est meilleur pour l'environnement et pour notre santé.

Conception graphique gomm - mars 2014 - © photos : oïlles garofolin

LES NOUVELLES PRATIQUES D'ENTRETIEN DE L'ESPACE URBAIN

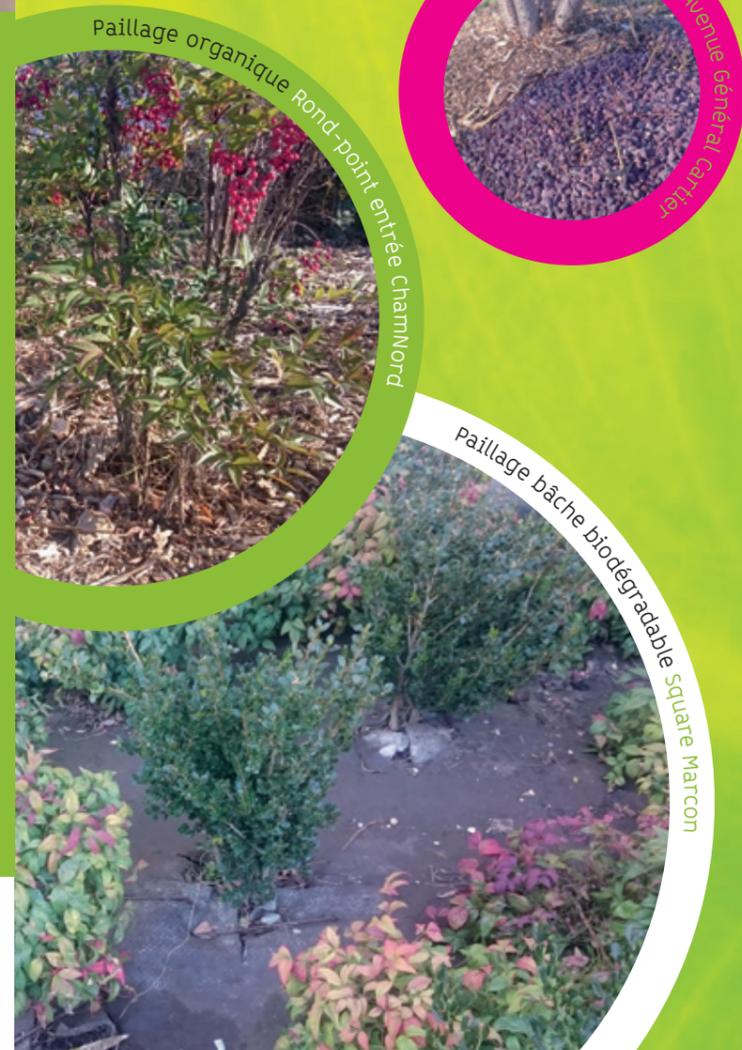
* LE PAILLAGE ORGANIQUE



- C'est une couverture de 4 à 8 cm de broyat (branches fragmentées), de feuilles, de paille... posée sur le sol.
- Utilisé pour les massifs d'arbustes, des vivaces et certains pieds d'arbres, il :
- protège le sol contre les intempéries (froid, gel) ainsi que de l'érosion du vent et de l'eau
 - réduit considérablement la levée des adventices (plantes spontanées et invasives) en occupant la surface du sol.
 - facilite l'arrachage de plantes non désirées
 - limite l'évaporation
 - améliore la structure du sol en l'enrichissant en matière organique et en favorisant l'action des décomposeurs.
 - limite l'export des déchets

Avec le paillage organique nous testons d'autres variantes :

1. Pose de cartons (pas de couleurs ou de scotch) et de broyat (sur sol végétalisé)
2. Pose de bâche biodégradable et de broyat
3. Compost mûr et broyat



Paillage organique Rond-point entrée Chamblord

paillage minéral Avenue Général Gallot

Paillage bâche biodégradable Square Marcon

* LE PAILLAGE MINÉRAL



Constitué d'élément minéral donc inerte. Les avantages sont identiques à ceux du broyat organique sur la couverture du sol, à l'exception de l'enrichissement.

* LES PLANTES COUVRE-SOL



L'utilisation des couvre-sol s'est accentuée dans des zones difficiles d'accès, dans les massifs d'arbustes et à certains pieds d'arbres. Actuellement les espèces les plus utilisées sont des lierres, pervenches, ronces horticoles, liriopes, bugles, lamier... et des essais en trèfle blanc. L'utilisation de couvre-sol adapté au site (exposition, sol...) est la solution la plus pérenne.

* LE FAUCHAGE DES HERBES



A certains pieds d'arbres nous testons le fauchage de la flore spontanée. L'objectif est de permettre l'installation de plantes adaptées selon le site. En fauchant avant la dispersion des graines, nous limitons la fructification des plantes hautes.

Gérer le recouvrement spontané :

- favorise la biodiversité
- protège le sol de l'érosion
- contribue au poumon vert.

* DÉSHERBAGE THERMIQUE



Nous testons depuis plusieurs années le désherbage thermique. C'est une solution efficace sur des plantules (très jeunes plantes de quelques centimètres). Mais nous constatons que cette pratique exige de nombreux passages, et que son efficacité est médiocre sur les plantes vivaces.

* TONTE SUR LES STABILISÉS

L'objectif est de laisser certains stabilisés (cheminements en gravier) s'enherber progressivement ; nous maîtrisons ensuite la hauteur des plantes par le passage d'une tondeuse.

Intérêts :

- laisser des zones perméables
- limiter les interventions et les coûts d'entretiens.
- favoriser la biodiversité
- contribuer au poumon vert
- limiter l'augmentation des températures estivales.

* DÉSHERBAGE MÉCANIQUE



Actuellement nous testons quelques outils mécaniques sur les stabilisés. Ceci nécessite un coût d'investissement à l'achat et parfois une réfection du stabilisé.

ENTRETIEN L'ESPACE URBAIN AUTREMENT : un enjeu de santé publique



L'utilisation des produits phytosanitaires en milieu urbain a réduit avec la prise de conscience du danger de santé publique et des réglementations plus strictes. La ville de Chambéry tend à l'objectif «zéro pesticide» dans le cadre de la protection des eaux du Lac du Bourget et des nappes phréatiques.

LA LIMITATION DES TRAITEMENTS CHIMIQUES INCITE À MODIFIER LES PRATIQUES D'ENTRETIEN, MAIS AUSSI LA PERCEPTION DE LA NATURE EN VILLE.

En effet, à effectif constant le désherbage manuel ne peut égaler le résultat obtenu avec les pesticides. En conséquence, les plantes spontanées (autrefois dites «mauvaises herbes») apparaissent dans notre ville.

APPRENONS À GÉRER AUTREMENT CES PLANTES

Actuellement, les services testent différentes méthodes afin d'en définir les avantages et les inconvénients. Le meilleur moyen de limiter la flore spontanée est de couvrir le sol, car nu, il offre l'opportunité à toute plante de prospérer.

L'OBJECTIF EST DE MAÎTRISER LA FLORE SPONTANÉE ET NON DE L'ÉRADIQUER.

La plante spontanée à taille adulte doit être adaptée aux sites, aux contraintes et à nos besoins. Il est préconisé l'arrachage au stade jeune des arbres ou arbustes (sauf si l'on recherche un reboisement spontané), des plantes à forte colonisation et des plantes invasives (plantes exotiques du type Ambrosie ou Renouée du Japon).

ACCEPTER LA NATURE en ville

CHAMBÉRY SE MOBILISE OBJECTIF zéro pesticide

QU'EST-CE QUE LA FLORE SPONTANÉE ?

LA FLORE SPONTANÉE, AUSSI DÉSIGNÉE COMME ADVENTICE ET AUTREFOIS «MAUVAISE HERBE», EST LA VÉGÉTATION QUI S'IMPLANTE ET CROÎT SANS INTERVENTION HUMAINE SUR UN SITE.

→ Révélatrice d'un environnement sain

La flore spontanée se développe en l'absence de traitement chimique nuisible à la santé publique.

→ Favorable à la biodiversité

Leur présence favorise la biodiversité, en particulier comme ressource en pollen pour les abeilles.

→ Indicatrice de la nature du sol

Par ailleurs, chaque espèce a des besoins précis liés à la nature du sol. La présence de certaines espèces indique les caractéristiques du sol ; on parle de plante bio-indicatrice.

→ Utile à l'homme

Certaines plantes spontanées sont comestibles, d'autres ont des utilisations médicinales.

Recommandation : demandez conseil à un pharmacien, médecin ou herboriste et avant toute utilisation vérifiez que le site de cueillette n'est pas pollué (traitement chimique, déjection,...).

EN VOICI QUELQUES EXEMPLES :

* POTENTILLE RAMPANTE *Potentilla reptans*

Vivace, hauteur 5 à 10 cm, fleurs jaunes.
Plante indicatrice : sol humide, taux élevé de matière organique, problème de compactage.
Usage médicinal : gencives, diarrhées.

* PISSENLIT *Taraxacum officinale*

Vivace, rosette, fleurs jaunes.
Plante indicatrice : sol riche en matière organique ; si le recouvrement est important, cela indique un risque d'engorgement de matière organique et de compactage.
Cuisine : les feuilles cueillies avant la floraison, crues.
Médicinal : stimule l'activité du foie et diurétique.

* POURPIER *Portulaca oleracea*

Annuelle, plante tapissante.
Plante indicatrice : sol compacté et déstructuré (sol à nu).
Cuisine : les feuilles cueillies avant la floraison, crues ou cuites. Riche en vitamine C et oligo-éléments.
Médicinal : diurétique et utilisée en cas d'irritation intestinale.

* ARMOISE *Artemisia vulgaris*

Vivace, hauteur de 70 à 150 cm, feuilles vertes dessus et blanc dessous.
Plante indicatrice : sol riche en matière organique, asphyxié par compactage.
Cuisine : Les jeunes pousses sont comestibles crues, elles ont un goût d'artichaut. La plante à maturité est utilisée en condiment.
Médicinale : stimule l'activité de l'estomac et du foie, traite les convulsions.

* ALLIAIRE *Alliaria officinalis*

Bisannuelle, hauteur de 30 à 100 cm, fleurs blanches.
Cuisine : les feuilles crues ont le goût de l'ail. Cuites les feuilles se préparent comme des épinards.
Utilisation médicinale : action antiseptique sur les petites plaies, si la plante est fraîche.

* CHÉLIDOINE *Chelidonium majus*

Vivace, hauteur de 20 à 80 cm, fleurs jaunes.
Plante indicatrice : azote et sol calcaire.
Cuisine : plante toxique
Médicinale : utilisée contre les verrues en externe ; attention protéger les tissus sains.

* CHÉNOPODE *Chenopodium album*

Annuelle, hauteur de 15 à 120 cm.
Plante indicatrice : excès de matière organique animale dans le sol, mal compostée, sol travaillé par temps trop sec (tassement).
Cuisine : les feuilles cueillies avant la floraison, crues ou cuites.
Médicinale : stimule le foie et vésicule biliaire.

* SÉNEÇON *Senecio vulgaris*

Annuelle, hauteur de 5 à 40 cm, fleurs jaunes.
Plante indicatrice : sol nu, riche en azote.
Médicinale : soigne le mal des montagnes.



* TRÈFLES *Trifolium repens, ...*

Vivace, hauteur de 5 à 40 cm, très mellifère.
Plante indicatrice : riche en matière organique, fort contraste hydrique ; utilisé en engrais vert.
Cuisine : la fleur est comestible à faible dose.

* GÉRANIUM HERBE À ROBERT *Geranium robertianum*

Annuelle/bisannuelle, hauteur de 10 à 70 cm, fleurs roses.
Plante indicatrice : sol frais, drainé et riche en matière organique (équilibré).
Médicinale : limite les saignements, diarrhées, diurétique, ...



* MOURON *Stellaria media*

Annuelle, hauteur de 5 à 40 cm, fleurs blanches.
Plante indicatrice : sol équilibré, matière organique facilement assimilable.
Cuisine : plante entière crue ou cuite ; riche en vitamine C, en silice...
Médicinale : diurétique, anti-inflammatoire, tonique, cicatrisation, contre le psoriasis et l'acnée.



* BRYONE DIOÏQUE *Bryonia dioica*

Vivace grimpante, hauteur jusqu'à 5 m, fleurs vertes, fruits rouges.
Plante indicatrice : sol riche en nitrates.
Cuisine : **attention danger !**
Plante très toxique.



L'EXCEPTION DES " PLANTES INVASIVES "

REPÉRER ET LUTTER CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES

UNE ESPÈCE INVASIVE PEUT SE DÉFINIR COMME UNE ESPÈCE EXOTIQUE QUI DEVIENT NUISIBLE À LA BIODIVERSITÉ LOCALE.

Les espèces invasives sont souvent importées parce qu'elles sont belles, mais elles vont se développer de manière trop importante en France, prendre le dessus sur les autres espèces et coloniser les espaces délaissés. Les plus connues ont été répertoriées à Chambéry.

Des fiches descriptives ont été établies pour 16 espèces invasives et sont disponibles sur le site chambery.fr.

Les agents des services municipaux ont été sensibilisés à ces plantes invasives, pour les repérer et les éradiquer en respectant un protocole précis selon les plantes. Il est essentiel de ne pas implanter ces espèces dans les espaces privés car elles envahissent ensuite l'espace public. Toute personne qui repère une espèce invasive est invitée à le signaler.

* L'AMBROISIE

Problématique : espèce invasive très allergisante, fort impact sur la santé humaine.
Milieu : terrains en friche, chantiers de travaux publics, milieux agricoles ou même les espaces verts.
Lutte : arracher cette espèce avant la floraison (juillet) pour éviter la propagation des graines, en utilisant du matériel adapté (gants et masque) pour se protéger des réactions allergiques.
www.ambroisie.info

* LES RENOUÉES ASIATIQUES

Problématique : vastes massifs denses qui altèrent les sols, et créent une nouvelle strate végétale, les écosystèmes sont impactés à toutes les échelles. Colonisation très forte, les plants peuvent grandir de 1 à 8 cm par jour.
Milieu : milieux humides, ensoleillés et sols légèrement acides.
Type : vivace avec rhizome.
Lutte : précoce, arrachage et brûlage (sur dérogation) des rhizomes en avril et mai avant implantation.

Plus d'infos : www.chambery.fr rubrique Développement durable



ATTENTION !
SI VOUS
REPÉREZ UNE
ESPÈCE INVASIVE,
MERCİ DE CONTACTER
LE SERVICE DÉVELOPPEMENT
DURABLE
dev.durable@mairie-chambery.fr